



DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 20/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 18
Nombre de suffrages : 19

<u>Date de convocation</u> 16/03/2026
--

<u>Date d'affichage</u> 16/03/2026

VOTE : Adoptée à l'unanimité
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de .

Etaient présents :

M. BETHUNE Christian, Mme BONNET Lucie, M. COLLOMBET Cyril, Mme COMBEDIMANCHE Lucie, Mme DESBOS-THEURET Jessica, M. DEVISE Michaël, M. DEVISE Stéphane, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, M. GUILLAUME Kévin, Mme HEBRARD Magali, Mme LIONNETON Leslie, M. MATA-VERSET Michaël, M. PACCOUD François, Mme PRAS Aurélie, Mme SAHMAN Virginie, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion, M. VERCASSON Christophe

Procuration(s) :

Mme DE TORRES Carole donne pouvoir à Mme SAHMAN Virginie

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme DE TORRES Carole

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. COLLOMBET Cyril

Numéro interne de l'acte : 2026-15

Objet : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-2 et suivants ;
CONSIDERANT que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;
CONSIDERANT que le conseil municipal compte 19 membres.

Madame la Maire propose la création de 4 postes d'adjoints.

Le Conseil Municipal,
Madame la Maire entendue,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

Article 1 : la création de 4 postes d'adjoints.

Fait à CORNAS

Le secrétaire de séance
M. COLLOMBET Cyril

La Maire,
Mme Magali HEBRARD

